

Région : Hauts-de-France

Nom : SIABAS

Prénom : Basile

Classe : 1<sup>ère</sup> STAV

## Les différences de salaires entre les hommes et les femmes : une question toujours d'actualité...

Dans la société française, la question du salaire est très taboue. En effet, on le remarque lorsqu'on parle d'égalité salariale, car on observe une différence importante entre le salaire des hommes et des femmes. Une inégalité, c'est une différence mesurable en termes de niveau de vie ou de qualité de vie entre individus ou groupes sociaux.

Lors d'une étude le 18 Juin 2018, l'INSEE a mis en avant les différentes manières d'aborder le sujet des inégalités salariale homme/femme, l'INSEE a fait la différence des écarts de salaires selon les secteurs public ou privé.

En effet, en 1997 dans le secteur privé on observait un écart salarial de 22% contre 17% vingt ans plus tard. Et dans le secteur public, l'écart en 1997 était d'environ 15% contre 13% vingt ans plus tard. Donc selon le secteur d'activité, l'écart de salaire était plus ou moins importante.

Cette différence entre les deux secteurs est peut-être dû au fait que durant les congés de maternité, les femmes ne progressent pas ou très peu dans l'entreprise. Donc, la progression dans l'entreprise est moins importante chez les femmes, et les mères en particulier.

On peut aussi expliquer cette différence par le fait que le temps annuel de travail des femmes est inférieur de 10% à celui des hommes.

Si l'on compare les salaires en mettant au même niveau le temps de travail et le poste, le salaire est tout de même inférieur de 5,3%.

De plus, il existe en France des discriminations salariales. En 2021, selon le défenseur des Droits de la République Française, plus de 10% de l'ensemble des dossiers liés à la discrimination concernaient la notion du genre.

Les femmes sont aussi discriminées sur d'autres critères comme l'origine, la situation familiale, l'orientation sexuelle et même l'âge.

En effet, en général, les jeunes femmes sont les plus discriminées car ce sont les plus probables à avoir un enfant, donc les entreprises ne misent pas en premier sur des jeunes femmes car ils pensent à l'avenir.

De plus, les hommes sont en général plus choisis par des hommes pour des postes à pouvoir.

Ce genre de comportement est très mal perçu depuis quelques années, et d'autant plus avec la création des mouvements féministes, afin d'effacer les discriminations faites aux femmes et donc les inégalités.

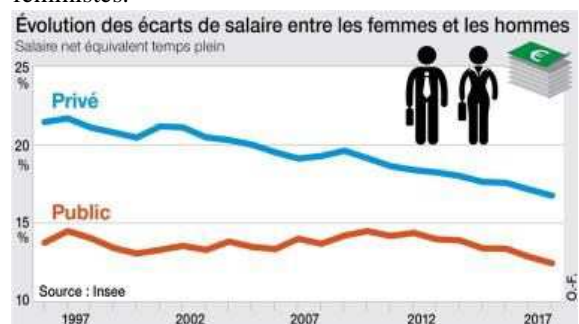
On a comme un plafond de verre, comme si les femmes ne pouvaient pas atteindre les postes à haut niveau de salaire. En effet, les femmes ont 36% moins de chances d'accéder à un emploi parmi les plus rémunérés.

Enfin, les femmes sont contraintes à des mécanismes d'autocensure. En effet, la pénalité maternelle en fait partie, c'est la racine profonde des inégalités homme/femme. Elles savent les risques qu'elles encourent d'avoir un enfant, comme les congés maternités mais aussi le fait de s'occuper des enfants lorsqu'ils grandissent.

Une étude du Crédoc montre que les femmes passent trois fois plus de temps s'occuper des enfants que leur conjoint. Pour pallier à ce problème, elles ont recours en général à des emplois à temps partiel.

Il y a aussi le manque de confiance qui est important, surtout lorsqu'elles sont jeunes et au moment de choisir leurs études futures. En effet, selon une étude de l'INSEE, on remarque que les femmes ont des meilleurs résultats scolaires que les hommes, pourtant elles choisissent en moyenne des études moins longues et moins prestigieuses que les hommes.

Ceci s'expliquerait donc par une pression de la société qui est encore traditionnelle, mais au fur et à mesure de temps, on observe des changements dans la société et donc il y a de grandes chances pour que cette pression s'estompe dans le futur, notamment avec l'apparition des mouvements féministes.



<https://media.ouest->

[france.fr/v1/pictures/MjAyMDA2ODgyNTU0YmRkNDUyZiU0ZDNIYg2YTY1ZmJhMWNiYzY?width=630&focuspoint=50%2C25&cropresize=1&client\\_id=bpeditorial&sign=76d8a76a26638090df38c817f8529a85948164522f080163f737474bfe70b0d8](https://media.ouest-france.fr/v1/pictures/MjAyMDA2ODgyNTU0YmRkNDUyZiU0ZDNIYg2YTY1ZmJhMWNiYzY?width=630&focuspoint=50%2C25&cropresize=1&client_id=bpeditorial&sign=76d8a76a26638090df38c817f8529a85948164522f080163f737474bfe70b0d8)